



Initiation à la gestion Quantitative d'une entreprise



Auteur : C. Terrier ; <mailto:webmaster@cterrier.com> ; <http://www.cterrier.com>

Utilisation : Reproduction libre pour des formateurs dans un cadre pédagogique et non commercial

IV - Détermination des coûts complets

Pour réaliser un devis ou une facturation à un client, il est indispensable de savoir calculer le prix de revient d'un travail afin de ne pas le facturer à perte.

Ces calculs intègrent forcément les éléments de coûts utilisés dans les chapitres précédents (investissement, achat de fournitures, charges fixes et charges variables). Cependant lorsqu'il s'agit de mettre ses notions en application dans le cadre du calcul d'un coût de revient quelques difficultés apparaissent.

Pour les aborder nous allons utiliser un exemple dans lequel nous allons établir un devis pour un client qui nous demande de créer et d'administrer un site Internet de 20 pages durant une année)

Le premier travail consiste à faire la liste exhaustive des charges à prendre en compte dans le calcul du coût complet. Il ressort des chapitres précédents que les dépenses de notre entreprise sont les suivantes :

- Salaires : 3 000 € par mois (Toutes charges comprises). La définition d'une charte graphique prend environ 2 jours, la création des liens et menus 1 journée et chaque page vous prend 1/4 journée de travail plus 1 journée pour les transferts et rencontres avec le client. Prévoir ½ journée de travail par mois pour les mises à jours du site. Vous travaillez 8 heures par jour et vous prenez 6 semaines de congés par an.
- Frais d'hébergement. Vous travaillez avec un hébergeur professionnel fiable qui vous propose des hébergements pour 120 € par an (nom de domaine inclus en .com)
- Frais administratif divers : 100 € par mois
- Loyer : 600 € par mois + Chauffage et électricité : 100 € par mois
- Assurances : 1000 € par an + Impôts et taxes : 150 € par an
- Amortissement de l'ordinateur : 750 € par an + Amortissement du mobilier : 400 € par an
- Amortissement de la voiture : 4 000 € par an
- Frais de publicité : 2 000 € par an

Pour chaque charge nous devons définir les modalités de calcul qui nous permettront de les intégrer dans le prix de revient du site. En comptabilité ces modalités de calcul sont appelées **Clés de répartition.**

1 – Charges directes

Il apparaît que certaines charges peuvent être intégrées directement au calcul du prix de revient. Ce sont les **charges directes**.

Exemple : Salaires = nombre d'heures travaillées sur le site * taux horaire
 Hébergement = frais d'hébergement du site qui nous est facturé

Exemple 1 : Calcul du coût des salaires à intégrer dans le devis

Coût horaire :	Vous travaillez 40 heures par semaine Vous prenez 6 semaines de congés payés par an Nombre d'heures de travail / an = $40 * (52 - 6) = 1\ 840$ h Coût horaire $3000 \text{ €} * 12 / 1840 =$ 19,56 € / heure
Temps de travail sur le site :	+ 2 jours charte graphique + 1 jour arborescence + 5 jours les pages + 1 jour transfert, rencontre <u>+ 6 jours pour les MAJ</u> = 15 jours de travail * 8 h = 120 heures de travail sur le site
Le coût salarial sera donc de $19.56 \text{ €} * 120 \text{ heures} = 2\ 347,20 \text{ €}$	

Exemple 2 : Frais d'hébergement

Les frais d'hébergement peuvent être intégrés directement au coût de revient à raison de 120 €. Mais rien ne vous empêche de le facturer pour rémunérer le service rendu.

422 – Charges indirectes

D'autres charges sont annuelles. Ce sont notamment les charges fixes. N'étant pas proportionnelle à l'activité il est difficile de calculer leurs montants par dossier. Dans ce cas, il faut impérativement utiliser une clé de répartition qui permette de les intégrer au coût complet.

Une solution possible consiste à les globaliser par année et à les intégrer au devis en fonction du nombre d'heures facturée par an.

Exemple 3 : Calcul du coût indirect

Nous considérons que le rapport entre le nombre d'heure travaillée et le nombre d'heures facturées est de 80 %

Frais administratif : (100*11)	1 100 € par an
Loyer : (600*12)	7 200 € par an
Chauffage et électricité : (100*12)	1 200 € par an
Assurances :	1 000 € par an
Impôts et taxes :	150 € par an
Amortissement de l'ordinateur :	750 € par an
Amortissement du mobilier :	400 € par an
Amortissement de la voiture :	4 000 € par an
Frais de publicité :	2 000 € par an
Total des frais indirects / an	17 800 € par an

Nombre d'heure travaillée par an = 1 840 h
Nombre d'heures facturées par an = 1840 * 80 % = 1472 h

Coût indirect par heure = 17 800 € / 1472 h = 12,09 € de l'heure
Coût indirect sur le devis : 12,09 € * 120 h = 1 450,08 €

423 – Coût complet ou prix de revient :

Le coût complet consiste à additionner les coûts directs et les coûts indirects

Exemple 4

Coûts directs		
Salaire	19.56 € * 120 h	2 347,20 €
Hébergement		120,00 €
Coûts indirects		
Frais fixes divers	12,09 € * 120 h	1 450,08 €
Prix de revient HT		3 917,28 €
Prix de vente HT		4 000,00 €

Comparer les prix trouvés et les exemples de prix du magazine « Création Numérique » de novembre 2004.

Qu'en pensez-vous ?



Initiation à la gestion Quantitative d'une entreprise



Auteur : C. Terrier ; <mailto:webmaster@cterrier.com> ; <http://www.cterrier.com>

Utilisation : Reproduction libre pour des formateurs dans un cadre pédagogique et non commercial

Exercice 1 : devis d'une plaquette

Un client vous demande de lui faire une proposition de devis pour la création d'une plaquette de 15 pages de présentation de sa société.

- Salaires : 3 500 € par mois (charges comprises). La définition d'une charte graphique prend environ 2 jours, Compter 1 jour pour les photos. chaque page prend 1/2 journée de travail plus 1 journée pour les rencontres avec le client. Vous travaillez 10 heures par jour, et vous travaillez 5 jours par semaine. Vous prenez 7 semaines de congés par an.
- Frais administratif divers : 80 € par mois
- Loyer + chauffage et électricité : 700 € par mois
- Assurances : 1000 € par an
- Impôts et taxes : 100 € par mois
- Amortissement de l'ordinateur et mobilier : 1 150 € par an
- Amortissement de la voiture : 3 500 € par an
- Frais de publicité : 2 500 € par an
- Frais d'impression de la plaquette (tirage par un imprimeur) : environ 1 200 €

Taux de facturation 75 % des heures travaillées.

Exercice 2 : devis d'une plaquette

En reprenant les données ci-dessus. Cette demande de devis vous est faite alors que vous venez de vous mettre à votre compte.

- Vous travaillerez chez vous et votre loyer professionnel est la moitié de ce qu'il serait si vous deviez louer un local. Loyer + chauffage et électricité : 350 € par mois
- Vous vous versez un salaire de 1200 € net par mois et les charges sont de 90 %
- Vous décidez de ne prendre que 3 semaines de congé
- Vous limitez vos frais de publicité à 1 500 €
- Vous utilisez votre voiture personnelle. Comptez deux pleins d'essence par mois 100 €
- Frais administratif divers : 80 € par mois
- Assurances : 800 € par an
- Impôts et taxes : 50 € par mois
- Amortissement de l'ordinateur et mobilier : 800 € par an
- Frais d'impression de la plaquette (tirage par un imprimeur) : environ 1 200 €

Taux de facturation 70 % des heures travaillées.

Calculer le prix de revient de cette plaquette